PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT VAE

Valoriser son expérience pour préparer une certification professionnelle

Organisme	SOUALIGA EDUCATION INSERTION (SEI)
Durée	Parcours de référence : 24 heures d'accompagnement individualisé.
Modalités et lieu	Entretiens en présentiel à SEI, 3 rue de la Liberté, Marigot, 97150 Saint-Martin. Échanges complémentaires par courriel et téléphone.
Tarif	À partir de 2 100 € TTC pour le parcours de référence. Montant et périmètre précisés par devis individualisé.
Financement	Paiement personnel ou financement par l'employeur sur fonds propres.
Version	09 octobre 2026. Référence : SEI-VAE-20261009.

PRÉSENTATION ET PUBLIC VISÉ

Nous accompagnons les personnes souhaitant faire reconnaître les compétences acquises dans leurs expériences professionnelles, personnelles, bénévoles ou associatives, en vue d'une certification accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le parcours est construit selon les besoins du candidat et les exigences du certificateur.

PRÉREQUIS ET POSITIONNEMENT

- Disposer d'expériences en lien direct avec la certification ou les blocs de compétences visés. Aucun seuil général d'un an d'expérience n'est imposé.
- Participer à un entretien préalable pour analyser le projet, les besoins et les modalités de recevabilité propres au certificateur.
- Pouvoir décrire ses activités et réunir des éléments probants. Les besoins d'aide à l'écrit, de maîtrise du français ou d'accès au numérique sont examinés et peuvent conduire à des adaptations ou à une orientation complémentaire.

Aucun niveau de diplôme général n'est exigé pour accéder à l'accompagnement. Les conditions particulières liées à la certification visée sont vérifiées avant l'engagement. La recevabilité relève du certificateur.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Relier les expériences et les compétences au référentiel de la certification choisie.
- Sélectionner et expliciter des situations significatives, puis organiser un dossier étayé par des preuves.
- Préparer la présentation de son parcours et les échanges avec le jury.
- Analyser la décision du jury et définir les suites du parcours, si nécessaire.

CONTENU ET PROGRESSION

Une organisation individualisée, adaptée après l'entretien de positionnement

La répartition ci-dessous est indicative pour un parcours de 24 heures. Elle est ajustée selon l'avancement du candidat, le dossier demandé, la décision de recevabilité et les échéances du certificateur. Le calendrier et les objectifs retenus sont consignés dans la fiche individuelle de parcours.

Étape et durée indicative	Travaux accompagnés et productions attendues
1. Accueil et cadrage **2 heures**	Analyse du projet, des expériences, des besoins et des contraintes. Repérage de la certification et du certificateur. Information sur les démarches de recevabilité. Production : fiche de positionnement et plan de parcours.
2. Analyse des expériences **4 heures**	Entretiens d'explicitation, lecture du référentiel, repérage des compétences et choix de situations représentatives. Production : tableau de correspondance entre expériences, compétences et preuves.
3. Construction du dossier **12 heures**	Méthodologie du dossier de validation, description des activités, analyse des situations et classement des justificatifs. Relectures commentées et ajustements. Production : dossier élaboré par le candidat selon les attendus du certificateur.
4. Préparation au jury **4 heures**	Organisation de la présentation, entraînement à l'argumentation et aux questions, simulation d'entretien et retour individualisé. Production : trame de présentation et grille de préparation.
5. Bilan après le jury **2 heures**	Analyse de la notification du jury et des préconisations. En cas de validation partielle ou de non-validation, identification des suites possibles et des interlocuteurs. Production : bilan de parcours et plan d'action.

TRAVAIL PERSONNEL

Le candidat rédige son dossier, rassemble ses justificatifs et prépare ses interventions entre les séances. Ce travail personnel n'est pas comptabilisé dans les 24 heures d'accompagnement. Son volume dépend du parcours et des exigences de la certification.

CERTIFICATION VISÉE ET ISSUE DU PARCOURS

La fiche individuelle précise l'intitulé de la certification, son code RNCP et sa validité, le certificateur, le niveau visé, les blocs concernés et les modalités du jury. Les prérequis spécifiques, dispenses, équivalences, passerelles, débouchés et suites de parcours sont renseignés à partir des informations officielles du certificateur.

Le jury décide seul d'une validation totale, d'une validation partielle ou d'une non-validation. L'accompagnement ne garantit ni la recevabilité ni l'obtention de la certification. Les règles de conservation des blocs et les compléments éventuels sont ceux du certificateur.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes, moyens, suivi et évaluation de l'accompagnement

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Entretiens individuels d'explicitation et analyse de situations vécues.
- Lecture guidée du référentiel, ateliers méthodologiques et relectures commentées du dossier.
- Entraînement à la présentation orale et simulation d'entretien avec retour personnalisé.
- Supports : trame du dossier, fiches de suivi, tableau des compétences et preuves, ressources documentaires et grille de préparation au jury.

Les séances durent habituellement 2 à 3 heures. Le candidat dispose d'un espace de travail adapté. Les échanges par courriel ou téléphone servent au suivi convenu. Leur organisation et leur prise en compte dans le volume contractuel sont précisées dans le plan de parcours.

ENCADREMENT

Un accompagnateur référent est désigné avant le démarrage. Son identité et ses compétences sont communiquées au candidat. Il mobilise une connaissance de la méthodologie VAE et des attendus du certificateur. Un professionnel du domaine peut intervenir pour la préparation au jury selon les besoins et le périmètre convenu.

SUIVI ET ÉVALUATION

Moment	Modalités et critères
Au démarrage	Entretien de positionnement : cohérence du projet, lien des expériences avec le référentiel, besoins et objectifs individualisés.
Pendant le parcours	Fiches de séance et suivi de l'assiduité. Vérification du lien expérience / compétence, de la précision de l'analyse et de la pertinence des preuves. Retours écrits ou oraux et ajustement du plan.
Avant le jury	Relecture méthodologique du dossier et simulation. Critères : clarté de la présentation, justification des compétences, pertinence des exemples et capacité à répondre aux questions.
À l'issue	Bilan des objectifs de l'accompagnement, questionnaire de satisfaction et attestation de réalisation précisant les heures effectuées. La décision de certification est notifiée par le certificateur.

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Les besoins sont recueillis de manière confidentielle avant l'entrée et réexaminés pendant le parcours. Les adaptations possibles concernent notamment les supports, le rythme, la reformulation, l'aide technique et l'organisation des séances. Les aménagements du jury sont demandés au certificateur selon ses procédures ; SEI ne peut pas les décider à sa place.

Référente handicap : Diane AUTIER. Contact : info@soualigaeducation.fr, 0590 87 33 12. Si les besoins dépassent nos possibilités, une orientation vers un interlocuteur adapté est recherchée.

ACCÈS ET FINANCEMENT

Conditions d'engagement et responsabilités de chacun

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Prise de contact avec SEI, puis entretien individuel de positionnement.
- Vérification de la certification, du parcours d'accès, des exigences du certificateur et des éventuels besoins d'adaptation.
- Remise du programme, de la fiche individuelle de parcours et du devis. Formalisation par contrat avec le particulier ou convention avec l'employeur.
- Démarrage au plus tôt 30 jours calendaires après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention, sous réserve des conditions légales applicables, des disponibilités et des étapes imposées par le certificateur.

Les entrées sont organisées toute l'année. Les dates des séances, les échéances du dossier, du jury et du bilan sont définies individuellement. Lorsque l'avancement ou une décision du certificateur l'impose, le calendrier est réajusté avec le candidat.

TARIF ET PÉRIMÈTRE

Le tarif de référence est fixé à partir de 2 100 € TTC pour 24 heures d'accompagnement. Le devis précise le nombre d'heures, les prestations, les modalités de paiement et les conditions d'annulation ou de report. Il distingue, le cas échéant, les frais relevant du certificateur et les autres prestations.

Une formation complémentaire, une immersion ou un nouveau parcours demandé après une validation partielle ne sont pas réputés inclus sans mention expresse au devis. Tout complément fait l'objet d'un accord écrit préalable.

FINANCEMENT PRIVÉ

Cet accompagnement VAE est proposé exclusivement en financement privé : paiement personnel du bénéficiaire ou financement par l'employeur sur fonds propres. Cette prestation se situe hors du périmètre de certification Qualiopi de SEI et n'est pas proposée avec une prise en charge CPF, OPCO ou sur fonds publics ou mutualisés.

SEI ne se présente pas, au titre de cette offre, comme architecte-accompagnateur de parcours référencé sur France VAE. Le mode de dépôt et d'accompagnement autorisé pour la certification choisie est vérifié auprès du certificateur avant contractualisation.

ENGAGEMENTS ET CONFIDENTIALITÉ

Le candidat reste auteur de son dossier et responsable de l'exactitude des informations et des pièces transmises. L'accompagnateur aide à analyser, structurer et présenter les acquis, sans se substituer au candidat ou au jury.

Les documents et échanges sont traités confidentiellement. Les modalités d'utilisation et de conservation des données sont précisées à l'entrée. Un financement par l'employeur ne donne pas un accès automatique au contenu personnel du dossier ; les transmissions sont encadrées avec le candidat.

QUALITÉ ET INFORMATIONS PRATIQUES

Contacts, appréciation des résultats et informations de référence

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Les résultats sont communiqués lorsqu'ils sont disponibles et consolidés, en précisant la période, le nombre de bénéficiaires et la méthode de calcul. Aucun taux n'est annoncé sans données vérifiables.

Indicateur suivi	Base d'information
Nombre de bénéficiaires	Candidats ayant effectivement commencé un accompagnement sur la période.
Taux d'achèvement et d'abandon	Parcours achevés et abandons rapportés aux parcours concernés.
Taux de satisfaction	Réponses au questionnaire de fin d'accompagnement, avec nombre de répondants.
Résultats de validation	Validations totales, partielles et non-validations, d'après les décisions du jury communiquées par les candidats.

RÉCLAMATIONS ET AMÉLIORATION CONTINUE

Toute difficulté peut être signalée à l'accompagnateur ou à la direction. Les réclamations sont adressées à info@soualigaeducation.fr ou au siège de SEI. Elles sont enregistrées, examinées et suivies jusqu'à la réponse. Les retours des candidats et les bilans alimentent les ajustements du parcours et des supports.

CONTACTS

Organisme	SOUALIGA EDUCATION INSERTION (SEI)
Adresse	3 rue de la Liberté, Marigot, 97150 Saint-Martin
Téléphone et WhatsApp	0590 87 33 12. Mobile / WhatsApp : 0690 24 87 67.
Courriel et site	info@soualigaeducation.fr. www.soualigaeducation.fr.
Direction et pédagogie	Jean-Luc BRISTOL. Mobile / WhatsApp : 0690 62 31 03.
Identifiants	SIRET : 930 891 700 00013. NDA : 01 97 36286 97. UAI : 9711364F.